



CONSEIL D'ADMINISTRATION

25 MARS 2025

Ordre du jour

Vie de l'association.....	2
Commissions.....	4

Présents : Benoît, Stéphane, Franck, Pierre, Antonin, Camille, Vincent

Excusés : Eric, Jean-Paul, Lilian



VIE DE L'ASSOCIATION

Fête des Étoiles

Elle aura lieu vendredi 13 juin. Elle consiste en un défilé de la Place Saint-Éloi à la Halle.

Plusieurs propositions ont émergé :

- tenue : doter les enfants de pantalons blancs, cintas, bérets. La mairie fournira un textile genre bandana, foulard.
- chorégraphie : avec une pala

Réfection du sol

La mairie ne votera pas de budget 2025 pour la réfection du sol. Elle continue d'étudier faisabilité et coût de l'opération. Elle propose de démoasser et colmater les fissures avec un produit spécifique.

« J'ai bien pris note de vos remarques, à savoir :

- Le risque de chute à cause du revêtement du sol, l'eau ne s'évacue pas correctement. Le club ne souhaite donc pas porter la responsabilité de l'organisation d'un événement par temps mouillé. Il reste en revanche praticable sans difficultés par temps sec.
- D'un point de vue jeu, les fissures au sol provoquent des faux rebonds.

Comme échangé, au vu de la conjoncture actuelle, la municipalité ne peut pas intégrer, au budget 2025, la réfection du terrain de pelote.

Pour autant, j'ai sollicité l'entreprise STRIBAY pour un devis plus précis afin d'appréhender au mieux l'éventuel coût de la réfection du terrain. Nous aurons plus de concret pour l'avenir.

Par ailleurs, Mr Jean Louis DEGERS s'est rendu sur place son diagnostic est que le terrain reste praticable, en revanche il est nécessaire de faire un démoassage de la surface accompagné par un remplissage des fissures via un produit adapté.

Je vous ai indiqué que la municipalité avait signé un devis pour acheter le produit permettant le remplissage de ces fissures (REFUG 2K - Mastic de scellement). En revanche, j'ai bien noté votre crainte quant à l'éventuel remplissage des fissures avec un produit, qui pour le coup, risquerait d'absorber le rebond. »

Un consensus se dégage pour essayer le produit de remblai des fissures.

ÉTOILE SPORTIVE GIMONTOISE PELOTE BASQUE



Cependant, des conditions ont été proposées : tester une partie de l'aire de jeu qui est peu utilisée (par exemple à 40-45m du mur) pour vérifier dans un premier temps :

- l'évolution de la consistance du produit dans le temps (par rapport au rebond de la pelote)
- l'adhérence par temps de pluie (est-ce qu'un appui sur cette surface est glissant ou pas)

Modification des statuts

Pour faire de la revente de matériel ou de la vente de produits, les statuts doivent contenir une mention spécifique. Antonin propose de modifier l'article 11 des statuts (ressources de l'association et comptabilité) dans ce sens.

L'article 11 précise déjà que « Les ressources de l'association se composent de [...] Tout produit autorisé par la loi. » Antonin doit d'abord vérifier que cette mention suffit. Si ce n'était pas le cas, nous en profiterions pour modifier d'autres articles comme par exemple le nombre de Conseils d'Administration annuels définis dans l'article 8.



COMMISSIONS

Jeunes

La rencontre paleta cuir s'est déroulée à Portet. Gimont a fait l'effort de répondre présent sur la journée malgré des écarts de niveau difficiles à gérer, et la motivation qui n'était pas au rendez-vous.

Marc JULIAT tarde à mettre en place une commission jeunes au niveau de la Ligue. Pierre l'a accompagné sur la première réunion mais ne continuera pas à porter seul le projet. On peut avoir une inquiétude sur le développement de la place libre et du Frontball au niveau de la Ligue.

Le stage à Arette aura lieu pendant les vacances de printemps. 10 enfants (sur les 13 de l'école de pelote) sont concernés. Il y aura 10 autres enfants venant de Masseube et Auch, et 4 éducateurs.

L'objet de la fin de saison reste le Frontball. Les dates et l'organisation sont en train d'être finalisées.

Le championnat d'Occitanie adulte va bientôt débiter. Les compétitions régionales sont prioritaires sur l'école de pelote pour la réservation de créneaux. Néanmoins, il sera rappelé que programmer une partie sur le créneau de l'école doit rester exceptionnel et qu'une mauvaise utilisation de ce droit entraînera l'impossibilité de refaire toute nouvelle demande.

Arbitres

La formation PSC aux premiers secours du 23 janvier s'est bien déroulée pour Benoît et Stéphane et était conviviale. René MOULIS l'a également suivie pour Masseube. La présence des Gimontois l'a rassuré.

Il faudra être vigilants si des modifications de règlement apparaissent lors de l'Assemblée Générale de la Fédération prévue samedi 29 mars.

Sponsors

Le dossier est toujours en cours d'élaboration